

INSCRIPTIONS

Les inscriptions pour la saison 2022-2023 débuteront lors du **Forum de l'ESV de Vitry-sur-Seine, au Palais des Sports Maurice Thorez, le samedi 10 septembre de 9h00 à 18h00.**

Par ailleurs, des permanences d'inscription se tiendront au gymnase du Port à l'Anglais durant le mois de septembre, aux dates suivantes :

- Jeudi 15 septembre 2022 de 19h30 à 21h00
- Samedi 17 septembre 2022 de 14h30 à 16h30 – Porte ouverte pour tester l'activité
- Mardi 20 septembre 2022 de 19h30 à 21h00
- Jeudi 29 septembre 2022 de 19h30 à 21h00 – Fin des inscriptions le 30 septembre

Tarifs adhésion

	Cotisation du 1 ^{er} membre	Cotisation du 2 nd membre
Adulte né en 2004 ou avant	115	95
Jeune né entre 2005 et 2008 inclus	90	70
Enfant né entre 2009 et 2013 inclus	85	65
Enfant de parent(s) grimpeur(s) né en 2014 et après		40

Pour bénéficier d'un tarif 2nd membre, il faut être au minimum deux personnes de la même famille (domiciliées à la même adresse), le 2nd membre étant le plus jeune. Trois membres d'une même famille bénéficient tous du tarif 2nd membre.

Pièces à fournir lors de votre inscription

- Le bulletin d'inscription complété et signé (1 par adhérent)
- Pour les mineurs, l'autorisation parentale à la pratique de l'activité, complétée et signée.
- Un certificat médical autorisant la pratique de l'escalade OU l'attestation médicale FSGT.
- Le règlement : espèces, chèque (à l'ordre de : "*Quatre Plus*") ou virement bancaire (réinscriptions uniquement. Libeller virement : "*INSCRIPTION Prénom Nom*" ou "*INSCRIPTION Famille Nom*").

Le certificat médical est désormais valable 3 ans pour les adultes. Les années où vous ne présenterez pas de certificat, vous devrez fournir à la place, l'attestation médicale FSGT signée (le questionnaire santé est à conserver par l'adhérent).

La présentation d'un certificat médical de moins de 6 mois reste cependant obligatoire :

- s'il s'agit de votre première inscription,
- si vous avez répondu "oui" à au moins une question du questionnaire santé.

Les mineurs n'ont pas à présenter de certificat médical : l'attestation médicale FSGT signée suffit si vous avez répondu "non" à toutes les questions du questionnaire santé. Si vous avez répondu "oui" à au moins une des questions, le certificat médical reste obligatoire.

Pour les parents, une **réunion d'information obligatoire** aura lieu le soir de la reprise des cours. Plus d'informations à venir à la rentrée.

Les frais d'inscription à une association sportive sont pris en charge par certains comités d'entreprise, se renseigner.



QUATRE PLUS
Escalade et Loisirs de Montagne
Association régie par la loi de 1901
Affiliée à la F.S.G.T.
Agréée Jeunesse et Sport

Principaux contacts
Président : Karyne Debue : 06.23.11.50.45
Trésorier : Hervé Dubois : 06.30.60.84.13
Secrétaire : Manon Vidal : 06.35.28.83.37
Inscription : Bruno Coxo-Clara : 06.78.38.06.22

AUTORISATION PARENTALE Saison 2022 - 2023

Pour les inscriptions aux groupes des lundi et mercredi uniquement - selon disponibilités

BULLETIN D'INSCRIPTION Saison 2022 - 2023

Seuls les dossiers complets seront acceptés.

Prénom et NOM :

Sexe : M F

Date de naissance :

Adresse précise :

Ville :

Téléphones (du responsable légal pour les mineurs) :

Adresse Mail :

Certificat médical ou Attestation médicale FSGT signée

Assurance FSGT (3,20€) : Oui Non (prix non déduit de la cotisation)

Règlement : Espèce Chèque Banque et N° :

Virement Autre Préciser :

Montant de la cotisation :

Si tarif 2nd membre, merci de lister les personnes :

	1 ^{er} membre	2 nd membre
Adultes (nés en 2004 ou avant)	115	95
Ados (nés entre 2005 et 2008)	90	70
Jeunes (nés entre 2009 et 2013)	85	65
Poussins (nés en 2014 et après)		40

J'autorise Quatre Plus à utiliser mon image, ou celle de mon enfant, dans le but de promouvoir ses actions et activités : oui non

Je reconnais avoir lu la charte de sécurité et le règlement intérieur : oui

Date et signature* :

Prénom et NOM de l'ENFANT :

Je (nous) soussigné(e)(s) :

Prénom et NOM du père :

Prénom et NOM de la mère :

Déclare(nt) autoriser mon enfant à participer à la séance du :

- lundi de 17h30 à 19h30 - 9/11 ans
 mercredi de 17h00 à 19h00 - 12/14 ans
 lundi de 19h30 à 21h30 - 15/17 ans

- Mon enfant, **âgé de + de 15 ans**, à participer à d'autres séances adultes sans encadrement spécifique oui non
- Les adhérents (ou parents d'adhérents) à assurer le DEPLACEMENT de mon enfant en voiture individuelle ou en transports collectifs lors des sorties organisées par l'association Quatre Plus. oui non
- Les adhérents à prendre toute mesure d'urgence (visite médicale, soins, hospitalisation) en cas de besoin. oui non

PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Prénom et NOM :

Téléphone et/ou portable :

Prénom et NOM :

Téléphone et/ou portable :

En foi de quoi, je délivre la présente autorisation parentale pour servir et faire valoir ce que de droit.

Date et signature **obligatoire** du ou des parents :

*A lire avant d'adhérer : 4+ n'est pas un club sportif. J'adhère à Quatre Plus et je m'engage à faire vivre mon association, à respecter et à y faire respecter les règles de fonctionnement.